

LE PUBLICISTE.

DECADI 10 Thermidor, an VIII.



Débats du parlement d'Angleterre sur les subsides à accorder aux empereurs d'Allemagne & de Russie, & à l'électeur de Bavière. — Horrible situation des Français détenus en Sicile. — Détails sur la mésintelligence entre les généraux autrichiens. — Départ du général autrichien Zagg. — Resultat de l'examen fait par les conseillers d'état des pièces relatives à la contre-police.

ITALIE.

De Palerme, le 2 juillet (13 messidor).

On a fusillé ici hier après-midi le citoyen Mazelli, un de nos meilleurs peintres. Son crime étoit d'avoir conservé un portrait de Bonaparte en miniature, peint d'après une grande gravure qui fut déchirée par celui qui l'arrêta, & dont les morceaux ont été destinés à former les cartouches avec lesquelles il a été fusillé.

Chaque jour il meurt des patriotes dans les cachots, faute de subsistance. Le célèbre Dolomieu, membre de l'Institut national de Paris; le citoyen Ribaud, chargé d'affaires du consulat à Messine, arrêtés sans déclaration de guerre, avec son frère, & tous les autres employés français se trouvant aussi à la veille de mourir, faute de nourriture, ont demandé à être fusillés; mais la reine leur a fait répondre qu'ils ne méritoient pas cet honneur. Ma plume se refuse à tracer le reste de sa réponse.

RUS-SIE.

De Pétersbourg, le 1^{er} juillet (12 messidor).

L'amiral Mussing-Puselang, commandant l'escadre de la Baltique, a été destitué à cause de quelques désordres qui régnoient sur cette escadre. Il a été remplacé provisoirement, & jusqu'à l'arrivée du vice-amiral Mukarow, par l'amiral Spordonow.

Parmi les personnes qui se disposent à quitter ce pays, la Gazette de la Cour cite le conseiller d'état baron de Nicolaï & la comtesse de Weronzow.

AUTRICHE.

De Vienne, le 14 juillet (25 messidor).

Il vient d'être ordonné dans les états autrichiens une levée en masse qui sera publiée dimanche prochain dans les églises. Cependant on espère toujours la paix, & on la desire tellement, que les fonds publics continuent à hausser.

Il se confirme que le général Mélas a quitté le commandement de l'armée d'Italie, & que le général Kray sera son successeur; ce dernier sera remplacé à l'armée du Danube par le général comte Colloredo, qui vient d'être nommé au commandement en chef de cette armée.

ALLEMAGNE.

Extrait d'une lettre de Ratisbonne, du 20 juillet (29 messidor).

La mésintelligence qui a éclaté, dès l'ouverture de la campagne, entre le général Kray & le général Starray, n'a pas

tardé à se manifester entre les généraux autrichiens & les généraux bavarois & wurtembergeois. On sait que les troupes bavaro-palatines ont été constamment employées par les généraux autrichiens à former l'arrière-garde, depuis la bataille de Mœskirk jusqu'à celle de Donawerth, & que presque toujours ces généraux ont négligé de les faire soutenir par des troupes autrichiennes. On prétend qu'un général bavaro-palatin s'est battu en duel avec M. de Starray, à la suite de l'affaire du 19 juin, en avant de Dillingen. Ce qui est certain, c'est que M. de Starray n'a plus commandé depuis cette époque, & qu'il s'est retiré dans le Haut-Palatinat.

Maintenant on apprend que le baron Christian de Deux-Ponts, qui commandoit en qualité de lieutenant-général les deux brigades bavaro-palatines, a donné sa démission, & qu'il s'est retiré à Anspach, où se trouvent ses enfans.

Il paroît aussi qu'à la suite des démêlés entre les généraux respectifs, il s'est élevé des différends entre les seigneurs de Vienne & de Munich. L'électeur s'est plaint vivement, dès le mois de mai, de ce que le général Kray avoit pris sa retraite sur le Danube, en laissant la Bavière à découvert. Il a demandé que le général Christian de Deux-Ponts fût au moins détaché sur le Lech pour couvrir Munich; mais il paroît qu'on n'a pas voulu permettre que les troupes bavaro-palatines se séparassent de l'armée impériale. Ce refus a augmenté l'humeur & le mécontentement de l'électeur qui, voyant que sa capitale étoit abandonnée sans défense à l'invasion des Français, a imaginé de se retirer dans le Haut-Palatinat, avec les corps de troupes qu'il a pu rassembler de divers points de la Bavière. Ce prince s'est établi à Amberg avec 10 ou 12 mille hommes, tandis que le général Kray emmenoit les restes des brigades bavaroises avec l'armée impériale sur l'Inn.

Le comte de Klenau, secrétaire de près à Ratisbonne, par le général Orenier, a sollicité vivement l'électeur de lui envoyer des renforts. Après bien des pourparlers, l'électeur a enfin défilé, le 16, trois bataillons, qui ont été transportés sur des charriots, & qui sont arrivés à Ratisbonne, au moment où l'on apprenoit la nouvelle de l'armistice.

On dit que l'électeur envoie depuis 18 jours de fréquents couriers à Berlin, & qu'il est question d'un traité de paix séparée de la Bavière avec la France, moyennant l'intervention de sa majesté prussienne. Mais le cabinet de Berlin, qui, l'année dernière, conseilla à l'électeur de plier sous les menaces de la Russie & de l'Autriche, ne paroît pas aujourd'hui vouloir se mettre trop en avant, malgré l'amitié personnelle du roi pour ce prince. Celui-ci a cru devoir ga-

gnor du tems, en traînant en longueur les négociations avec le général Moreau : dans l'intervalle, les Autrichiens ont pris les avances en concluant l'armistice, pour ne pas laisser à l'électeur l'avantage d'avoir le premier transigé avec la France. Aussi l'on croit généralement ici qu'à la conclusion de la paix, les intérêts de ce prince, ne seront pas aussi ménagés qu'ils auroient pu l'être ; c'est du moins ce que répandent les agens de l'Autriche. D'un autre côté, l'empereur de Russie, aujourd'hui ennemi déclaré de la cour de Vienne, & qui a garanti expressément à l'électeur tous ses états, lorsqu'il l'a entraîné à la guerre, ne manquera sûrement pas d'intervenir en sa faveur, & de presser sa majesté prussienne d'en faire autant. D'ailleurs, il est de l'intérêt de la France de ne pas laisser trop avancer l'empereur en Bavière. Si l'Autriche possédait Ingolstadt, par exemple, & si elle occupait Munich, il seroit difficile, peut-être impossible aux Français, dans une nouvelle guerre, de forcer la ligne du Tyrol au Danube le long de l'Istër, comme le général Moreau vient de le faire avec un succès si brillant : de pareilles prodiges ne se renouvellent pas deux fois.

P. S. On assure en ce moment que l'électeur de Bavière a conclu un traité avec le général Moreau ; mais on croit qu'il n'est relatif qu'aux contributions en argent & en vivres à fournir par la Bavière.

ANGLETERRE.

De Londres, le 22 juillet (5 thermidor).

Chambre des communes. — Séance du 18 juillet.

La chambre se forme en comité de subsides sur la motion de M. Pitt.

Le traité, dit-il, a été conclu à Vienne avant que la nouvelle des dernières défaites y fut parvenue, et selon des informations postérieures, nous avons lieu de croire que si les affaires de l'Autriche ont changé de face en Italie, elle n'en remplira pas moins ses engagements envers nous. Nous remplirons sans doute aussi les nôtres avec fidélité. Ce peut être une question à porter, non à discuter. Les chances favorables de la guerre n'auront point la force de dévier la bonne foi, l'honneur et la magnanimité britanniques du sentier de la droiture. Nous demeurerons avec notre allié dans sa détresse, comme nous participerions à ses glorieuses victoires. Ainsi le veut le caractère et les sentimens anglais, et je suis persuadé que nous n'entendrons pas articuler dans toute la chambre une syllabe d'opposition. La question n'a pas plus de latitude sous le point de vue de l'intérêt & de la prudence. Quel qu'ait été le résultat des événemens en Italie, ce n'est point dans l'abandon de notre allié que nous pouvons trouver notre avantage. Nous ne devons, au contraire, rien négliger pour l'aider & réparer ses malheurs passés, & à poursuivre la guerre avec énergie & vigueur, si effectivement elle doit être continuée. Ce n'est que par une semblable conduite que nous pourrions voir terminer la guerre avec honneur & sécurité, que nous pourrions nous prévaloir d'une ouverture sur la paix, lorsqu'elle deviendra praticable. Il est donc manifesté que les revers ne doivent avoir sur nous d'autre effet que de nous rendre, s'il est possible, plus fermes dans notre conduite, plus décidés dans notre caractère.

Les subsides que je propose sont de 2 millions pour l'empereur, un peu plus de 500,000 liv. pour l'électeur de Bavière, & conformément aux termes du traité, 545,000 liv. pour les troupes russes.

M. Tierney. — En m'abstenant de prendre la parole dans l'occasion présente, je croirois mériter mal de mes constituans & même de l'Europe. Si jamais un ministre a été dans le cas de venir, le sac sur le dos, la cendre sur le front, demander pardon à la chambre de sa conduite passée, c'est aujourd'hui que le très-honorable membre auroit dû paroître ainsi. Je lui demanderai si, lorsqu'il a refusé avec tant d'orgueil les propositions de Bonaparte, il ne sentoit pas que le nouveau gouvernement français étoit bien plus solide que tous les autres gouvernemens qui avoient succédé à l'ancien ! S'il ne s'avoit pas que la ville de Paris, pour la première fois depuis la révolution, étoit sans garnison ?

La véritable question est de savoir si la guerre, après les propositions de l'hiver, est nécessaire ou peut être évitée sans danger. Si je la croyois nécessaire, je voterois dix fois plus qu'on ne demande ; mais je suis convaincu que la paix entre la France & l'Angleterre pourroit se faire dans l'espace d'un mois. C'est un bonheur que nous n'obtiendrons point tant que le ministre actuel sera en place : il a trop insulté l'homme qui se trouve en France à la tête des affaires, pour qu'il puisse s'entendre amicalement avec lui. Personne ne voit avec plus d'épouvante que moi les conquêtes de la France ; mais ce traité ne me présente en aucune manière le point de sécurité dont le très-honorable membre parle si souvent. Supposé que toutes les provinces qui viennent d'être perdues fussent reconquis, cela suffiroit-il pour notre sécurité ? Non, sans doute ; car le gouvernement, lorsque les affaires avoient un bien meilleur aspect, ne trouvoit pas qu'elles présentassent une base de sécurité. La conduite des ministres doit être devenue un fonds de risée pour l'Europe. Ce traité, pourquoi l'empereur ne l'a-t-il signé que le 20 juin ? parce qu'il ne vouloit rien qui le gênât dans ses vues ambitieuses. Il s'est déterminé à le signer lorsque les revers éprouvés en Italie lui ont rendu nos secours indispensables pour continuer la guerre ; et encore ne s'est-il engagé que jusqu'au mois de février. Quand il aura mis en poche le troisième terme du subside, il aura pu acquiescer l'expérience des faits, sur la stabilité du gouvernement français.

Après quelques débats, la question est mise aux voix & adoptée. En conséquence, 500,000 liv. sterl. sont accordées à sa majesté pour la mettre à même de remplir ses engagements avec l'empereur d'Allemagne, et 545,494 liv. st. pour l'empereur de Russie.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE D'ITALIE.

Entre Lucques & l'état de Gênes, il y a une langue de terre dépendante des états de Toscane. Quoiqu'il n'y eût pas de troupes, & qu'il fallût faire, pour arriver à Lucques, une distance de plus de 60 milles, les Français, scrupuleux observateurs de la convention de Maring, préféreroient faire un détour pour ne pas passer sur le territoire toscan.

La commission provisoire du gouvernement de Lucques, a écrit au premier consul pour le féliciter de la liberté qu'il a rendue à cette ville. « Vous nous conserverez, sans doute, disent-ils, la liberté que vous nous avez donnée ; autrement que deviendroient-ils les amis de la France, les républicains ? que deviendront-elle presque toute la population ? »

« Nous ne saurions résister toujours isolés : réunissez-vous donc à une autre république ; mais nous vous prions de faire en sorte que cette réunion ne déroge rien aux loix que le

gouvernement ignorez pas si différen

Extr

Les soius entre les d l'auore de prouve enc nemens de

Le géné il y respect général Mo les garans articles de

La mod pare bien l'ère qui l

il est le p avoir enve l'enthousia ainsi l'opin politique.

autant que l'Europe. ne peut de française, reconnais

Une gra d'arriver à le général teus dans

Les bav mais ils n pérer, le même à A

Le gén mais il pa

La fête pompe. L noient à

Guiraudes plaudisser que sage

« Voulez au pied de le pénible étouffez ce pable, & aussi cruel

peste, ne la les vrais qu'ils dir

« Eh ! q aucun gen jusqu'aux d'intérêts constam dans cette de l'état, debout à pète, & le de conceu

gouvernement actuel va faire pour le bien de ce pays. Vous ignorez pas. citoyen consul, que notre situation politique est différente de celle des autres peuples ».

ARMÉE DU RHIN.

Extrait d'une lettre d'un officier supérieur.

Augsbourg, le 29 messidor.

Les soins qu'on a mis à tracer la ligne de démarcation entre les deux armées, font regarder cet armistice comme l'aurore de la paix. On n'en a pas fixé le terme; ce qui prouve encore l'intention bien prononcée des deux gouvernemens de finir enfin la guerre.

Le général Grenier est entré aujourd'hui à Ratisbonne: il y respectera la constitution germanique: les principes du général Moreau, dont il ne s'est jamais départi, en seroient les garans, si même cette condition ne formoit pas un des articles de l'armistice.

La modération du général Moreau en Bavière nous prépare bien des alliés en Allemagne. Il a écrit à l'électeur une lettre qui fait admirer la politique de notre gouvernement: il est le premier à excuser les torts que l'électeur pourroit avoir envers la France, & cette conduite magnifique excite l'enthousiasme parmi les Allemands éclairés, & nous donne ainsi l'opinion publique, qui est une force même dans la politique. Moreau, comme l'urenne, travaille par sa sagesse autant que par ses armes, à obtenir la paix à la France & à l'Europe. Ce traité, qui doit remplacer celui de Westphalie, ne peut donc être qu'un nouveau monument pour la gloire française, & un nouveau titre pour notre gouvernement à la reconnaissance éternelle de la république.

Une grande partie de l'état-major du général Moreau vient d'arriver à Augsbourg; il y arrive lui-même cette nuit avec le général Dessolles. On espère le posséder pendant quelque temps dans nos murs. Le général Lecourbe y est attendu aussi.

Les bavares n'ont vu vider qu'avec peine leurs arsenaux; mais ils ne se plaignent pas, parce qu'ils savent que l'empereur, le protecteur naturel de l'Allemagne, en a fait de même à Augsbourg & dans d'autres endroits.

Le général de brigade Lahori devoit se rendre à Paris; mais il paroît que son voyage est au moins retardé.

De Dijon, le 4 thermidor.

La fête du 14 juillet a été célébrée ici avec la plus grande pompe. Le général Brune & toute l'armée de Réserve donnoient à cette fête, l'aspect le plus imposant. Le préfet, Guiraudet, a prononcé un discours qui a été couvert d'applaudissemens. En voici un passage aussi élégamment écrit que sagement pensé:

« Voulez-vous assurer à jamais le triomphe de la liberté! venez tous au pied de cette colonne, venez, s'il vous en reste encore, y déposer le pénible fardeau des cruels souvenirs & de toutes les haines.... Étouffez ces semences de discorde & ces projets de vengeance coupable, & ces espérances aussi inutiles qu'injurieuses, & ces vœux aussi cruels que vains, qui, s'ils étoient remplis, en retardant votre perte, ne la rendroient que plus certaine & plus terrible: ce sont là les vrais trésors de l'ennemi; c'est ici, c'est dans ces fondemens qu'ils doivent être enfouis pour jamais.

« Est-ce qui de nous n'a pas une faute à expier? aucun excès, dans aucun genre, à se reprocher, depuis la fureur de l'enthousiasme, jusqu'aux langueurs de l'insouciance? qui, dans cette longue lutte d'intérêts opposés, aussi nouvelle pour tous, peut se vanter d'avoir constamment conservé l'équilibre de la sagesse? quel est celui qui, dans cette tourmente révolutionnaire qui agita si long-tems le vaisseau de l'état, peut se glorifier d'être seul resté tranquille, toujours debout à son poste, & d'avoir présenté le même visage à la tempête, & le même calme dans l'orage?... Que celui-là soit dispensé de concourir au sacrifice demandé, ou plutôt qu'il se présente,

mais pour s'éloigner du reste des hommes, cet être nouvel & rare s'il existe.

« Si tous, oui tous, ont à se faire pardonner, ou quelque erreur dans les principes, ou quelque excès dans l'application, ou une susceptibilité trop vive à soutenir des usurpations qu'on prenoit pour d'imprescriptibles droits; si la cause qui a fait embrasser à chacun tel ou tel parti, se trouve dans les circonstances qui l'ont environné, dans la nature de ses affections, de ses intérêts, de ses habitudes, de son caractère, ou même de son tempérament bien plutôt que dans l'examen réfléchi & du calme & de la raison, qui peut s'égarer, ou blâmer antrui d'avoir arboré telles couleurs, ou marché sous telles bannières? Et l'indulgence n'est-elle pas le besoin le plus général comme le sentiment le plus juste? »

D'Angers, le 3 thermidor.

Un juge de paix, mal informé, avoit annoncé un rassemblement de 30 hommes armés, organisés, parcourant les environs de Vilhers. La gendarmerie à cheval qui s'y est portée de suite, a reconnu que ce rassemblement n'avoit point existé, que toute cette partie du département est parfaitement tranquille. Un nommé Beauveau, décrété de prise de corps pour avoir volé, le 25 germinal dernier, près Saint-Maur, dans la diligence, 70,000 fr., dont 50,000 fr. à la république, voulant se soustraire aux poursuites judiciaires, avoit tenté de réinsurger les habitans de ce pays; mais ceux-ci, jaloux de conserver la paix, ont voué au mépris les circulaires de cet homme. Ce Beauveau a été manqué le 17 messidor dernier; on a pris son cheval.

De Paris, le 9 thermidor.

Le sénat conservateur a nommé à la place vacante, dans son sein, le général Vanbois, commandant à Malte, qui lui a été présenté par le premier consul.

— Le général Dulauoy, qui commandoit en chef l'artillerie à l'armée de l'Ouest, vient d'être chargé, par mission extraordinaire, de la défense de la forteresse de Tortone, l'une des plus importantes que nous occupons en Italie.

— Les consuls ont nommé, le 7 de ce mois, chefs de brigades de vétérans, les généraux Lamarche, Mouret, Joseph Ferrand, Petit-Guillaume, Duplessis, Lassalle, Marchais & Varnesson.

Ils ont arrêté, le même jour, qu'il n'y avoit pas lieu à modifier, en faveur des conscrits, les dispositions des lois des 15 germinal & 4 floréal an 6.

— Le général autrichien Zagg, qui étoit à Paris depuis le 17 messidor, est reparti le 8 thermidor. Il a été traité par le gouvernement avec la distinction due au mérite, & il est parti avec autant de considération que de reconnaissance pour les Français.

— Le général Chalbos vient de prendre le commandement de la 25^e division militaire. Le général Caricaux est parti pour la Haye, où il va servir dans son grade, sous le général Victor, commandant actuel des troupes françaises à la solde de la république batave.

— Une lettre de Bâle annonce qu'on a vu passer, par cette ville, le citoyen Bartholemy, membre du sénat conservateur, qui a signé la paix de la république avec la Prusse. On croit qu'il se rendoit à Vienne.

— Le citoyen Langlès nous déclare que, loin d'avoir coopéré à la rédaction de l'étrange prospectus du soi-disant collège de Navarre, il ne l'a connu que lorsqu'il a été rendu public par la voie de l'impression; et que, malgré le desir de voir fleurir dans la république l'étude des langues orientales, il ne les professera jamais dans un établissement qui n'auroit point l'approbation du gouvernement.

— Pendant la nuit du 2 au 3 de ce mois, les Anglais ont effectué un débarquement de 15 ou 16 hommes, dans la petite baie de belleville, à un myriamètre de Dieppe; mais ils ont été contraints de se rembarquer.

— Si on en croit le rapport d'un parlementaire français, arrivé d'Angleterre, il est sorti de Portsmouth, dans les derniers jours de messidor, une flotte nombreuse avec des troupes de débarquement, destinées pour une expédition secrète.

— Vingt-quatre conscrits du département d'Indre & Loire & des départemens voisins, viennent d'être condamnés à cinq années de fers & à 1,500 francs d'amende par le conseil de guerre de la 22^e division militaire.

— Une lettre de Glaris annonce que le général Salis a été fait prisonnier dans les Grisons avec quatre compagnies de son régiment.

— On prétend que le général Moreau a excepté le pays de Wurtemberg des six millions de contributions qu'il a imposés aux états de Souabe. Si cette nouvelle est vraie, elle servira, en Russie, les partisans de la Prusse, qui font tous leurs efforts pour faire oublier à Paul I^{er}. ses ressentimens contre le gouvernement français: ils ont déjà réussi en plusieurs occasions.

— Le pape a fait son entrée à Rome, le 14 messidor.

— Le duc d'Angrin & d'autres émigrés napolitains, réfugiés à Barcelonne, ont reçu ordre de sortir des états du roi d'Espagne. On ignore le motif de cet ordre.

Résultats de l'examen fait par les conseillers d'état, Chaptal, Champagny & Emmercy, des pièces relatives à la contre-police.

C'est sur-tout dans les papiers saisis chez la veuve Mercier (1), qu'on a trouvé la preuve & des détails sur la conspiration.

Le comité roy liste dirigeant la conspiration, résidoit à Paris, d'où il correspondoit avec l'Angleterre & l'intérieur de la république. Les membres qui le composoient étoient, 1^o. Hide Painé, connu dans la correspondance sous le nom de Paul Berri, P... B...; Neuville; 2^o. Dubois, personnage important qui dirige tout & a la confiance entière des princes (2); 3^o. Ferrand. Ce dernier paroît être Durocher. Hide tenoit la plume; presque toute la correspondance est de sa main: toutes les lettres d'Angleterre lui sont adressées. Dubois dirigeoit tous les ressorts, avoit tous pouvoirs. Ferrand faisoit les voyages de Paris à Londres.

Ce comité étoit organisé avant le 18 brumaire. A cette époque, Hide & Ferrand étoient à Londres, occupés à arrêter un plan d'attaque contre le directoire. Le 18 brumaire suspend toutes les mesures: le ministre anglais veut, avant d'agir, connoître le caractère de cette révolution; il conseille d'en observer la marche. Un personnage jusques-là étranger à la conspiration, est consulté; & d'après ses conseils, on consent à l'exécution des projets arrêtés. — En conséquence, les agens se mettent en scène. Hide organise à Paris une contre-police, dont il donne la direction à Duperron, sous le nom de Marchand (1). Il met des journalistes dans ses intérêts; il

(1) Cette veuve Mercier paroît être une femme, chez qui Hide avoit loué une chambre pour y cacher ses papiers.

(2) Ce personnage mystérieux, déguisé sous ce nom supposé, conduisit tout & ne se montre jamais.

(3) Le même Duperron avoit eu la direction secrète de la police de Paris, sous le ministère de Pache. Il a été employé, sous le ministère de Lebrun, près des armées & des états de l'Empire. En frimaire an 8, il demandoit de l'emploi au ministre des relations extérieures; il rappelle dans sa pétition les nombreux services qu'il a rendus à la révolution.

engage une correspondance avec Pichegru & Lar, pour porter le premier à la tête des insurgés de l'Ouest. Il invite le ministre à repousser toute idée de paix avec la France, & néanmoins proposer une négociation pour masquer ses démarches, & arriver plus sûrement à son but. Il cherche sur-tout à perdre Bonaparte dans l'opinion publique, par des écrits, fait circuler des calomnies, tâche de séduire les généraux, les ambassadeurs, &c. Il trompe le ministre anglais sur la situation de la France, lui répète sans cesse que le peuple abhorre Bonaparte; qu'il soupire après le rétablissement de la monarchie; que le mécontentement est par-tout à son comble, & que les généraux ne reconnoissent plus son autorité, & qu'il suffit l'apparition d'un Bourbon pour relever le trône.

On se ménage des intelligences dans Brest, dont on croit pouvoir se rendre maître: on presse le comte d'Artois de se mettre à la tête des insurgés de l'Ouest. On organise à Paris une petite armée dont on donne le commandement au chevalier de Joubert. Cette armée doit servir au moment du débarquement des princes. Les relations avec l'Angleterre sont plus fréquentes; Vauvenargues & Dardenville se rendent auprès du gouvernement britannique, pour presser l'adoption & assurer l'exécution des mesures arrêtées. Les royalistes reviennent de l'idée que le premier consul veuille rétablir la royauté, ne reste plus au comité que la ressource de pousser avec ardeur l'exécution du plan arrêté qu'ils réduisent aux objets suivans: 1^o. pousser la guerre de l'Ouest avec activité; 2^o. la nourrir par des débarquemens; 3^o. placer Pichegru à la tête des royalistes de l'Ouest, & Willot à la tête de ceux du Midi; 4^o. s'emparer de Brest d'après le plan convenu; 5^o. faire débarquer le comte d'Artois & le duc de Berry; 6^o. séduire les militaires; tromper le peuple, rendre Bonaparte odieux par des journaux, des proclamations, des affiches; 7^o. voler les caisses publiques; 8^o. promettre la paix au moment du rétablissement de la royauté; rassurer les acquéreurs des domaines nationaux; 9^o. organiser une petite armée à Paris, sous le commandement du chevalier de Joubert.

Au moment du débarquement d'un prince on devoit, 1^o. désorganiser la police républicaine par l'affiche de la liste de tous les espions & mouchards, qu'on avoit payée 29 guinées; 2^o. frapper Bonaparte & ses collègues; 3^o. expédier des couriers sur toutes les routes, porteurs de proclamations & journaux, annonçant que la royauté venoit d'être proclamée à Paris; que le peuple y étoit dans l'ivresse de la joie (1), & que la république n'existoit plus.

Les agens du comité qui sont à Londres pour presser l'exécution des mesures arrêtées, éprouvent des lenteurs de la part du ministère anglais, tant pour l'expédition des fonds que pour l'envoi d'un prince; l'armée républicaine parle de paix; l'armée républicaine se fortifie chaque jour, & les chefs des insurgés posent les armes.

Ainsi s'évanouissent les espérances d'une poignée de brigands ou assassins, ennemis féroces de leur pays, & trompant lâchement l'étranger sur l'état & les dispositions de toute la France.

(La suite à demain).

Bourse du 9 thermidor.

Rente provis., 21 fr. 38 c. — Tiers consol., 33 fr. 75 c. — Bons 3, 1 fr. 50 c. — Bons d'arrérage, 87 fr. 50 c. — Bons pour l'an 8, 85 fr. 70 c. — Syndicat, 67 fr. 75 c. — Coupures, 67 fr. 00 c.

Histoire de l'armée départementale des Bouches-du-Rhône, suite de l'entrée des escadres des puissances coalisées dans Toulon, & de leur sortie de cette place; par J. E. Michel, commissaire civil de l'armée départementale. Prix, 1 fr. 25 cent. A Paris, de l'ancien libraire de Dupont, rue de la Loi, n^o. 1251.

Réponse aux adieux de Bonaparte, par A. Auzat, citoyen français. Prix, 1 fr. A Paris, chez Maret & Deseune, au palais du Tribunal, & chez les marchands de nouveautés.

(1) Ces proclamations ne devoient être distribuées qu'à vingt-cinq lieues de Paris, & seulement dans les villes bien disposées dans lesquelles on se seroit ménagé des intelligences avec les autorités constituées. Ces proclamations invitoient le peuple à s'armer pour le roi, sous le commandement de chefs désignés & bien connus.